

Les créations d'entreprises progressent alors que l'emploi salarié marque le pas

Insee Conjoncture Corse • n° 48 • Mars 2024

Au 4^e trimestre 2023, les créations d'entreprises restent dynamiques en Corse, poursuivant leur essor sur les dix dernières années. Depuis 2020, les immatriculations sous le régime du micro-entrepreneur dépassent largement les créations d'entreprises classiques. Par ailleurs, pour la première fois en trois ans, l'emploi salarié insulaire se replie (-0,4 %). In fine, le taux de chômage régional se stabilise.

Au 4^e trimestre 2023, 1 600 entreprises sont créées en Corse, soit une hausse de 4,7 % par rapport au trimestre précédent. Ce dynamisme contraste avec le repli au niveau national de 1,0 % ▶ [figure 1 \(avertissement\)](#).

Les créations d'entreprises classiques, c'est-à-dire les sociétés et les entreprises individuelles, augmentent de 12,4 %. Elles contribuent davantage à la croissance que celles créées sous le statut de micro-entreprises (+0,3 %). Sur l'année 2023, la tendance est identique.

Au 4^e trimestre 2023, les créations progressent de 28,5 % dans le commerce-transport-hébergement-restauration et plus modérément dans les services (+2,6 %). En revanche, elles se replient dans la construction (-8,9 %) et l'industrie (-8,7 %).

▶ 1. Création d'entreprises



Note : Données CVS-CJO.

Champ : Ensemble des activités marchandes hors agriculture.

Source : Insee, SIDE.

En 2023, six entreprises nouvelles sur dix sont des micro-entreprises

Le nombre de nouvelles entreprises s'établit à 6 190 créations en cumul annuel sur un an. Parmi elles, 63 % se font sous le statut de micro-entreprises, 29 % sont des sociétés et le reste sont des entreprises individuelles.

Entre 2013 et 2023, le tissu économique régional enregistre 13 700 immatriculations d'entreprises, soit une hausse de 4,9 % en moyenne par an. Cette évolution répond à des besoins croissants d'une population insulaire qui augmente de 1,1 % en moyenne annuelle et d'une fréquentation touristique en essor jusqu'à la crise sanitaire.

Jusqu'en 2019, les entreprises classiques représentaient plus de la moitié des créations, soit six créations sur dix. Puis, avec l'évolution du cadre législatif, la tendance s'inverse. Les seuils de chiffre d'affaires permettant d'accéder au régime fiscal simplifié de la micro-entreprise ont doublé depuis le 1^{er} janvier 2018 et les trois premières années d'activité sont partiellement exonérées de cotisations sociales depuis le 1^{er} janvier 2019. Dès lors, les créateurs optent davantage pour le statut de micro-entrepreneurs. Les immatriculations sous ce statut croissent fortement jusqu'en 2023, jusqu'à +13,8 % en 2022. Toutefois, à l'image de la tendance nationale, leur progression ralentit nettement en 2023 pour s'établir à +2,5 % sur un an.

Par ailleurs, entre 2013 et 2019, les défaillances d'entreprises augmentent de 1,5 % en moyenne annuelle. En 2020, avec la crise sanitaire, la suspension des traitements judiciaires induit une forte baisse des défaillances. Depuis, leur nombre progresse régulièrement. Toutefois, au 4^e trimestre 2023, avec 369 défaillances sur un an, le niveau d'avant crise n'est pas encore atteint.

En outre, sur la décennie, l'évolution des créations d'entreprises est plus importante que celle de l'emploi salarié sur l'île qui s'établit à +1,3 % en moyenne annuelle. On peut supposer que de nombreux

salariés, ou demandeurs d'emploi, en viennent à créer leur propre emploi.

L'emploi salarié s'essouffle

Au 4^e trimestre 2023, l'emploi salarié régional recule de 0,4 % par rapport au trimestre précédent. Ce repli met un terme à une hausse continue depuis trois ans. Il s'inscrit dans un contexte de stabilité nationale ► **figure 2**. Cette contraction est exclusivement imputable au secteur privé (-0,6 %), l'emploi public étant en hausse de 0,2 %.

Fin décembre, on dénombre 129 000 emplois salariés dans la région. Sur un an, l'emploi salarié régional est stable (+0,1 %). En parallèle, l'activité insulaire ralentit sa croissance avec +0,4 % d'heures rémunérées par rapport au 4^e trimestre 2022, soit un rythme inférieur à la moyenne nationale (+0,9 %). Dans le tertiaire marchand hors intérim, l'emploi salarié marque le pas au cours du trimestre (-0,7 %). L'emploi régional régresse dans les principaux secteurs de l'économie insulaire. Dans l'hébergement-restauration, les effectifs se replient de 1,3 %. Sur un an, le recul est de 1,1 % à l'image de la fréquentation touristique en baisse en 2023. Dans le commerce et le transport & entreposage, les effectifs diminuent respectivement de 0,8 % et 0,3 % par rapport au trimestre précédent. Ils reculent de 1,2 % dans les activités de soutien aux entreprises. En revanche, l'emploi se stabilise dans les activités financières et d'assurance. Enfin, les secteurs de l'information & communication et les autres activités de services augmentent leurs effectifs.

C'est dans les activités immobilières que l'emploi se dégrade le plus (-1,7 %). Dans le même temps, au sein de la construction, les effectifs baissent pour le quatrième trimestre consécutif (-0,6 %). Sur un an, le repli atteint 1,8 %.

Au dernier trimestre 2023, l'industrie corse maintient son dynamisme, l'emploi progresse de 0,3 %. La hausse est portée par les activités de production d'énergie, eau et gestion des déchets (+1,3 %). La progression annuelle de 2,9 % des effectifs reflète la tonicité du secteur. Dans la fabrication de denrées alimentaires, boissons et tabac, l'emploi se stabilise ce trimestre. En revanche, il se replie dans la fabrication d'autres produits industriels (-1,3 %). Ce recul met fin à une hausse continue des effectifs depuis 2019. L'emploi dans le tertiaire non marchand conserve son rythme de croissance trimestrielle à +0,3 %. Il est dynamique dans le secteur de la santé (+0,7 %) et dans l'hébergement médico-social (+0,6 %).

Au 4^e trimestre 2023, malgré le ralentissement de l'activité salarié, le chômage régional se stabilise. Le taux de chômage localisé s'établit à 6,5 % de la population active. Il augmente de 0,4 point sur un an. Néanmoins, il reste inférieur au taux de chômage national (7,5 %).

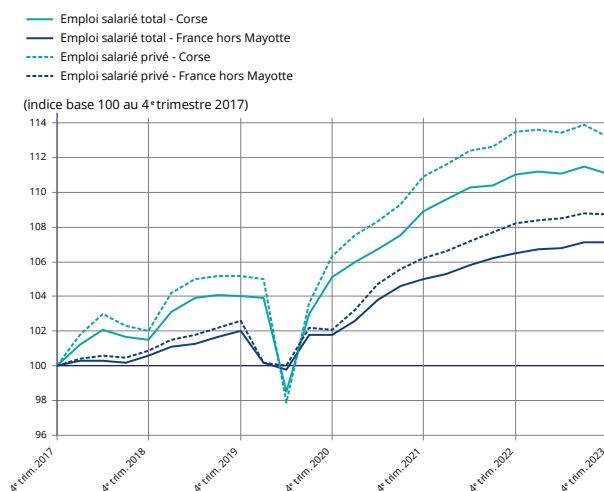
Marie-Pierre Nicolai, Déborah Caruso (Insee)

► Avertissement sur les créations d'entreprises

Depuis le 1^{er} janvier 2023, les formalités de création d'entreprises doivent obligatoirement s'effectuer sur le guichet électronique des formalités d'entreprises. Ce changement important fragilise temporairement le suivi mensuel des créations d'entreprises, en raison notamment d'une modification des délais d'enregistrement des déclarations dans le répertoire Sirene. Les évolutions des créations d'entreprises enregistrées sur les premiers mois de l'année 2023 doivent donc être interprétées avec prudence.

Des informations complémentaires concernant ce changement sont disponibles dans l'onglet [Documentation de la version web de la publication nationale](#).

► 2. Évolution de l'emploi salarié



Note : Données provisoires pour le dernier trimestre et révisées pour les trimestres précédents; données CVS, en fin de trimestre.

Champ : Emploi salarié total.

Source : Insee, estimation d'emploi ; estimations trimestrielles Urssaf, Dares, Insee.

► Encadré 1 Contexte international - La zone euro à la traîne de l'économie mondiale

En 2023, les économies mondiales ont évolué en ordre dispersé. La croissance américaine a ainsi atteint +2,5 % contre +0,5 % dans la zone euro, où l'activité est globalement étale depuis la fin 2022. L'Europe est restée exposée à des prix énergétiques élevés, bien qu'en repli, et pâtit des effets du resserrement monétaire. L'économie américaine y a été moins sensible, bénéficiant de puissants soutiens publics. En Chine, passé le rebond consécutif à la réouverture de l'économie, la croissance s'est stabilisée à un rythme sensiblement inférieur à celui de la décennie 2010, pénalisée notamment par la contraction du secteur immobilier. Ces divergences conjoncturelles se prolongeraient début 2024.

► Encadré 2 Contexte national - La reprise se fait attendre

Au quatrième trimestre 2023, le PIB français est resté quasi stable (+0,1 %). La consommation des ménages s'est stabilisée tandis que l'investissement, des ménages comme des entreprises, a reculé. Le commerce extérieur a soutenu l'activité mais ce soutien provient, pour une large part, d'un phénomène de déstockage. L'épisode inflationniste s'estompe : l'inflation est tombée à +3,0 % sur un an en février 2024. L'emploi salarié a nettement ralenti en 2023, augmentant de 0,6 % sur l'année. Début 2024, le climat des affaires se situe un peu en deçà de sa moyenne de longue période. Les premières données disponibles pour janvier 2024 (notamment production industrielle et consommation des ménages) sont mal orientées et la croissance serait nulle au premier trimestre. L'amélioration de la consommation ne se traduirait dans la croissance qu'au printemps (+0,3 % prévu au deuxième trimestre 2024).

► Pour en savoir plus

- [Tableau de bord de la conjoncture corse](#)
- « [La reprise se fait attendre](#) », Note de conjoncture, mars 2024
- « [Rebond des créations d'entreprises enregistrées en janvier 2024](#) », février 2024
- « [Léger repli des créations d'entreprises en 2023](#) », Insee première n°1984, février 2024

